

Envoyé en préfecture le 05/02/2018

Reçu en préfecture le 05/02/2018

Affiché le 05 02 2018

ID : 056-215600834-20180205-D201801016-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 25 janvier 2018

Objet de la délibération

**MISE A JOUR DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME RELATIVE A LA
CREATION DU CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION
D'ENTRAINEMENT DE COMPETITION DE TENNIS DE TABLE**

Le vingt cinq janvier deux mille dix huit à 18h30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT réuni au lieu de ses séances, sous la présidence de Monsieur André HARTEREAU, Maire.

Etaient présents :

André HARTEREAU, Michèle DOLLÉ, Loïc RABIN, Claudine CORPART, Yves GUYOT, Marie-Françoise CERESZ, Frédéric TOUSSAINT, Nadia SOUFFOY, Roselyne MALARDÉ, Pascal LE LIBOUX, Anne LAVOUÉ, Philippe PERRONNO, Nolwenn LE ROUZIC, Jacques KERZERHO, Françoise BARJONET MOY, Jean-François LE CORFF, Martine JOURDAIN, Fabrice LEBRETON, Xavier POUREAU, Marie-Hélène LE BORGNE, Guénaëlle LE HIN, Alain HASCOET, Franck LE GOURRIÉREC, Sylvie SCOTÉ

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Stéphane LOHÉZIC à André HARTEREAU, Caroline BALSSA à Frédéric TOUSSAINT, Katy BOUILLAUT à Claudine CORPART, Julian PONDAVEN à Franck LE GOURRIÉREC, Thierry FALQUERHO à Pascal LE LIBOUX, Jennifer TESSIER-JOSSET à Nolwenn LE ROUZIC, Serge GERBAUD à Fabrice LEBRETON

Absent(s) :

Marc LE BOUHART, Michaël BEAUBRUN

Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire **Monsieur RABIN Loïc** désigné(e) pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Direction des Services Financiers

N° 2018.01.016

**MISE A JOUR DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME RELATIVE A LA CREATION DU
CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION D'ENTRAINEMENT DE COMPETITION DE
TENNIS DE TABLE**

Rapporteur : Pascal LE LIBOUX

Par délibération en date du 26 octobre 2017 le Conseil Municipal a décidé la création du Centre International d'Entraînement, de Formation et de Compétition de Tennis de Table. L'adoption de ce programme était accompagnée de la création d'une autorisation de programme pour un montant global d'opération de 6 248 036 € TTC. Les crédits de paiement étant répartis sur les années 2018 à 2021.

Pour tenir compte de l'ajustement du calendrier de réalisation ; de la recherche de financements externes et de l'acquisition du terrain, il y a lieu d'ajuster la répartition des crédits de paiement afin d'en optimiser les inscriptions budgétaires comme suit :

	Création de l'AP 26/10/2016	Modification de l'AP 25/01/2018	TOTAL
AP	6 248 036	0	6 248 036
CP			
2018	370 000	91 800	461 800
2019	3 000 000	120 000	3 120 000
2020	2 800 000	- 211 800	2 588 200
2021	78 036		78 036
TOTAL	6 248 036	0	6 248 036

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29 et suivants,
Vu la délibération 2017.10.021 du 26 octobre 2017 créant une autorisation de programme relative à la création du Centre International de Formation, d'Entraînement et de Compétition de tennis de table,

Vu l'avis favorable du Bureau Municipal en date du 27 novembre 2017 et du 8 janvier 2018,

Vu l'avis favorable de la Commission Ressources en date du 10 janvier 2017,

Vu la nécessité d'ajuster les crédits de paiement,

Vu le rapport présenté en séance du Conseil Municipal,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 05/02/2018
Reçu en préfecture le 05/02/2018
Affiché le 05 02 2018
ID : 056-215600834-20180205-D201801016-DE

→ APPROUVE la modification des crédits de paiement telle que présentée ci-dessus.

Délibération adoptée par 28 voix Pour et 3 voix Contre, 0 Abstention(s).

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
Le Maire,




André HARTEREAU